

## **LIST OF PROBLEMS WITH USING CONTAINERS FOR HOUSES AND FARM BUILDINGS:**

This is a response to the previously submitted proposal (to Stantec) for the use of old ocean shipping containers as houses (fundamental structure, walls, roof, floors) or as service buildings (in particular for agriculture). The proposal is not a sensible option to choose in our climate, our economy, our DNA.... cost, carbon footprint, labour, environmental impact, health risks all add up to containers needing to stay on the oceans and not in our neighbourhoods or farmland.

**My submission is a request to refuse such a change to our Urbanism laws concerning containers!**

1-The most important point: The proposal to permit shipping containers is not “recycling” shipping containers at all. Their use and general acceptance are actually wasting the energy and materials that went into making the container. The proposal to tie up so much energy and materials in a house or farm building is not environmentally sound. These structures do NOT require such amounts of energy in the form of steel! Architects think they are “recycling” and are fascinated with the idea of modularity, but here’s the nature of steel: you can and should melt that container back down again and make it into a hundred thousand steel screws or a car or siding or another container. An immense amount of energy went into making the steel for that container, far more than should be incorporated into a house or farm building. This is why we return steel and aluminum cans! This is why we recycle cars. When you use those screws made from one container you can build ten or twenty or fifty timber frame houses or farm sheds. That’s how you maximise recycling steel. Not by hiding it inside a house or defacing the landscape as it sits and rusts into the soil. This is what we see in Sutton and what the Stantec proposer feels is appropriate! It is neither appropriate nor smart.

2-Steel is 5,000 times more thermally conductive than timber or brick. This means shipping containers will get exceptionally hot in summer, and they have zero ventilation unless you drill holes into the sides. Insulation will still be needed, along with the appropriate framing. Special labour will be needed to accommodate working with and modifying the steel of a container.

3-If you drill holes into the walls, then they’re going to be exceptionally cold. In winter the steel walls will be incredibly cold, way colder than the dewpoint for condensation to occur. Warm, moist internal air will cause water to run down the inside walls. This is the reason we don’t ever, ever, ever use steel as the fabric wall element of houses. Steel as structural beam: yes. Steel as structural shell: no way.

4-The average height of a shipping container is between 2.59m to 2.89m. If you’re converting it you’re going to need a ceiling void for lighting, plumbing and ventilation and a floor void so you’re not walking on bare, cold steel or long contaminated wood. For that you’ll lose 300mm top and bottom, so now you’re in a long, thin room that’s barely 2m high. Container floors are contaminated with all manner of pesticides (international law) as well as all manner of cargoes carried. While you can find out where a container has travelled, you have no way of knowing what it carried! You have no way of knowing what accidents it endured.

5-Because shipping containers are designed for the rough, salty air of the high seas they are painted in highly durable and highly caustic paints containing things like chromium and

phosphorus, and other carcinogens. This is why the Canadian Organic Gardening organization specifically forbids food within 8 ft of such a structure. If you don't want to kill your future inhabitants you'll have to scrape off this dangerous paint (more prep work, more wastage, more costs). You'll also have to repair any rust that's occurred from a lifetime being sprayed by seawater.

6-Shipping containers are designed to stack. The actual walls are paper thin, designed to protect the internally-stabilised shipping products from the weather. They carry products, not people. As such, the walls cannot take any weight for windows or doors to be hung from – you'll need to reinforce them with lintels for that (more work, more steel, more excess).

7-Also, shipping containers are designed structurally only to stack on top of one another at their four corners ONLY. They are designed as a system. If you're an architect that likes pushing the envelope you'll have to reinforce the points where you want to stack another shipping container (even more work, more steel).

8-You're now adding steel to something you were attempting to recycle to save steel because it wasn't designed for what you thought it was. That is not smart design, it's not "DIY living", or "modular" construction.

9-Cutting into an old shipping container that is decades-old, chemical-treated steel is tough, dirty, dangerous work. That's not a nice thing to force the builders actually making your project to do, so why make them? Transporting and handling the containers to the building site requires excessive energy, specialized equipment and labour! Why do this?

10-It's at least as expensive to retrofit a shipping container as it is to build a timber frame home – so why bother? We are not in a disaster area (that could rightly benefit from containers as shelters) and we are not suffering a shortage of our vernacular building materials.

11. Finally, there are serious safety issues with explosion risks of containers. They must be fully ventialed when used as storage buildings. The doors must be removed (not done on containers in Sutton) because the doors cannot be opened from the inside. One only needs to read reports of fatal accidents from explosion of containers that housed farm equipment without adequate ventilation. This issue is currently totally ignored in the Town of Sutton, aside from the contravention of having containers all over the town, in all manner of applications.

12. The container house on Wilson Road was called a "projet pilote". I see no record of any follow up or assessment or review! Is that how a projet pilote is handled? Give the permission contrary to public objections and then never take another look! Some projet pilote!

To sum up, using shipping containers to make any sort of liveable or functioning farm space is not the best choice for the environment or the economy. Time to keep container based houses and buildings out of Sutton's DNA!

=====

## MÉMOIRE POUR LA COMMISSION DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE SUTTON

Présenté ce 11 janvier 2022 par Daniel Reid

Ma compagne et moi avons acheté une maison à Sutton, rue Academy près de Sweet, il y a 5 ans. Après plusieurs saisons de rénovations, nous en avons fait maintenant notre demeure principale. Nous avons à cœur l'embellissement des lieux, le développement durable et la protection de l'environnement.

Je participe assidument aux travaux et délibérations du comité-citoyen SOLIDARITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT À SUTTON ( SES ). Ce comité est très actif dans plusieurs dossiers, notamment la récupération du verre, la nocivité des ondes électro-magnétiques et la diminution de toute pollution (air, sonore, visuelle). J'y participe avec plus d'une quarantaine de citoyens engagés envers le bien-être de notre communauté.

Notre ancien président, Marc-André Blain, a récemment été élu à titre de Conseiller municipal lors des récentes élections. Suite à son départ, j'ai été nommé au C.A. de SES pour assumer la fonction de président. *(et de chausser les souliers du regretté Michel Laflamme et de Marc-André Blain)*

Je me fais l'écho des objectifs du groupe Solidarité pour l'Environnement à Sutton. J'ai également inclus dans cette présentation des visions personnelles sur certaines questions.

Nous applaudissons à l'élection du conseil municipal, élu avec la promesse d'en faire plus pour l'environnement et en particulier de viser le zéro émission de gaz à effet de serre (GES) au plus tard en 2050.

### Nos propositions et recommandations en vue d'améliorer l'actuel plan d'urbanisme

#### 1- Comptabilité environnementale

1.1 - Nous souhaitons que des cibles transitoires des émissions de gaz à effet de serre (GES) soient formulées. Quelles seraient-elles en 2030 et en 2025 et si possible en 2023 ?

Je porte à votre attention deux études environnementales réalisées il y a une décennie à Sutton. Elles traitent des GES émis en 2013 et les projections des GES pour 2018 :

-Plan d'action visant la réduction des émissions de GES – Ville de Sutton 2013-2018 *(p.j. Plan d'action 2013-2018 - Sutton - v1) 102 pages*

-Pétrole Moteur, Déchets et GES à Sutton écrit par Frédéric Chouinard *(p.j. PPT GES Sutton FC) 31 pages*

Nous proposons la mise à jour de ces données pour qu'on puisse être en mesure d'informer nos concitoyens de la situation actualisée de la réduction ou non des GES par rapport aux années antérieures.

1.2 - À notre avis, les règlements d'urbanisme devraient aussi inclure autant que possible une comptabilité environnementale des GES, en plus de refléter les valeurs d'harmonie et de préservation du milieu naturel de notre si jolie et accueillante région de Sutton.

## 2- Stratégie pour réaliser des logements abordables

Je déplore cette situation particulièrement difficile pour les jeunes et les gagne-petits.

Mentionnons que 60% des résidents sont à temps partiel et que la moyenne d'âge de la population de Sutton est autour de 58 ans ce qui bien supérieure à la moyenne québécoise qui est de 41 ans.

Nous pouvons dire que nous sommes un havre de paix de retraités et d'amateurs de plein air!

On sait que les commerces et services ont besoin d'une main d'œuvre saisonnière. Comment peuvent-ils attirer la main d'œuvre nécessaire s'il n'y a pas d'habitation abordable où se loger, ou de transport collectif fréquent pour les personnes venant des alentours?

La solution au problème de la pénurie de logements est exacerbée depuis 24 mois avec l'exode des urbains vers la campagne, la montée vertigineuse du prix des habitations et la conversion de logements en locations à court terme de type airbnb.

Pendant ce temps, la Ville de Sutton a sûrement reçu des sommes plus importantes que prévues en taxes de bienvenue!

Un début de solution à envisager, serait de créer un poste de responsable dédié au logement des travailleurs.

Son premier mandat :

- Réaliser un bilan de la demande en logements abordables tenant compte des offres d'emploi non-comblés.
- Ensuite élaborer un plan pour remédier à la situation.
- Quels seraient les rôles du privé et du public?
- Comment limiter la pression de la location à court terme pour libérer des logements?

D'autre part, je crois que nous devons être ouverts aux projets de fiducies foncières qui diminuent le coût d'acquisition d'une propriété. Les projets innovants de construction de mini-maisons sont également une avenue à explorer.

## 3- Efficacité énergétique

Nous devrions :

- Réviser les critères d'efficacité énergétique et de performance climatique dans tous les nouveaux projets de rénovation et de construction (ex : construction LEED).
- Imposer un test climat à tout projet de rénovation majeure ou de construction, et adopter une réglementation pour réduire la production de GES dans la construction.

-Convertir les bâtiments municipaux aux énergies renouvelables lors des programmes de mise aux normes.

#### **4- Différents types de pollution**

##### **4.1 - Pollution visuelle**

Nous suggérons des mesures pour préserver notre environnement champêtre :

-Mieux gérer les poubelles de rues l'été, elles débordent souvent compte tenu de l'affluence de touristes. Prévoir l'assignation d'une main d'œuvre pour les vider plus souvent.

- Installer des poubelles à l'entrée des sentiers piétonniers et à l'emplacement du conteneur de recyclage du verre.

##### **4.2 - Pollution par la lumière**

-Adopter des mesures d'atténuation applicables sur tout le territoire.

##### **4.3 - Pollution sonore**

Nous encourageons une réduction importante de la pollution sonore dans le noyau villageois :

-Certaines motos bruyantes et illégales devraient-elles devoir se garer à l'entrée de la ville?

-Les motocyclistes qui veulent profiter du charme de la ville pourraient la parcourir à pied. Les fins de semaine sont parfois éprouvantes quand on habite au village, et ce à cause du bruit excessif provenant en grande partie de ces motos.

##### **4.4 - Pollution par les pesticides**

-Pouvons-nous réduire l'usage des pesticides en agriculture?

-Pourrions-nous informer les citoyens à propos des alternatives écologiques aux pesticides à usage ornemental ? Et viser dans un avenir rapproché à interdire les pesticides néfastes à l'environnement?

#### **5- Environnement et loisirs de plein air**

##### **5.1 - Tables de pique-nique et abris pour la pluie le long des pistes cyclables**

L'environnement champêtre de la région de Sutton et ses pistes cyclables attirent beaucoup de visiteurs cyclistes. Comparativement à d'autres pistes cyclables au Québec nous avons trop peu de pistes cyclables dédiées au vélo.

Partager la route avec les autos n'est pas sans risques, et beaucoup moins invitant pour les cyclistes. On pourrait envisager des pistes mieux séparées de la chaussée.

D'autre part, les cyclistes ont peu accès à des abris en cas d'intempérie ou pour se protéger du soleil ardent durant une promenade en vélo. Ces abris comporteraient une ou des tables de pique-nique, un toit sommaire et à certains endroits une toilette portable.

Notez que les recommandations suivantes étaient incluses dans le plan d'urbanisme de Juin 2009 :

Les équipements nécessaires à la vie collective, à la page 41 du règlement 114-1

- *Le prolongement du réseau cyclable (avec des liens dans le périmètre d'urbanisation pour les liaisons des services, parcs et espaces verts, vers la montagne et les chemins);*
- *Mettre en place des haltes routières, afin de tirer profit des vues et des perspectives sur la montagne et le paysage.*

## 5.2 - Accès à un mini-parc aquatique

Pour attirer de jeunes familles ne serait-il pas souhaitable d'installer ailleurs qu'à la piscine municipale, un jeu de douches à mini débit pour enfants (à bouton poussoir et qui s'arrête tout seul après un délai programmé, ce qui ne nécessite pas de surveillance particulière) ?



Source : <https://www.nycgovparks.org/parks/martin-luther-king-jr-playground-brooklyn/facilities/bathrooms>

## 5.3 - Accès à un plan d'eau

Beaucoup de citoyens de Sutton se sont dotés d'un étang sur leur terrain personnel. Près du centre villageois autour de la rue Academy on compte 5 plans d'eau privés. La Ville de Sutton pourrait-elle offrir à ses citoyens un plan d'eau public à une distance accessible aux piétons? S'il y a lieu pour la réalisation d'un tel projet, l'administration pourrait s'adjoindre d'autres instances, telles la MRC, la SEPAQ, les fiduciaires foncières.

Je suggère qu'une promenade et un étang puisse être aménagés *par exemple* entre le parc Gagné, rue Gagné et la rue Cœur du village. La promenade serait de 600 m. le long du ruisseau et l'étang pourrait être situé là où pourraient être négociées les autorisations requises pour réaliser un tel aménagement. *En annexe : cartes de Sutton.*

## 6- « Avenir engagé, un avenir dégagé »

Nous devons nous motiver à la sobriété environnementale pour contrer les changements climatiques.

On comprendra qu'il ne faut pas compliquer impunément les règlements d'urbanisme, surtout s'il n'y a pas suffisamment d'inspecteurs pour les faire respecter.

Nous proposons de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation optimum pour que la population continue à développer une culture du bien-vivre écologique.

Nous vous invitons à concocter une bonne campagne d'information comprenant de l'affichage, des messages dans les communications de la Ville et des rappels de sensibilisation visant à :

- Soutenir les efforts de la population dans ses gestes quotidiens afin de protéger l'environnement ;
- Sensibiliser la population de Sutton aux conséquences de ce que leur comportement et attitude actuelle entraîneront sur notre qualité de vie future;
- Poursuivre l'éducation sur la gérance des déchets, l'économie circulaire, les matières recyclables et les matières organiques;
- Produire des affichages à coller sur les bacs de récupération;
- Sensibiliser les jeunes et informer le public sur les enjeux environnementaux;
- Faire de la publicité et produire des reportages dans le journal Le Tour, La Voix de l'Est;
- Inclure dans le Calendrier annuel de Sutton le Conteneur à verre, son utilité et son emplacement.

---

### Note positive

Nous sommes nombreux à fréquenter à Sutton le marché saisonnier du samedi. Ce qui témoigne d'une culture d'achat local. Beau temps, mauvais temps !

**BRAVO** pour les citoyens qui recyclent le verre au site du Conteneur à la source permanente sur la route 215. Nous cumulons maintenant une cueillette mensuelle de 6 Tonnes de verre par mois, un beau succès environnemental!

Des affiches au IGA et à la SAQ seraient bienvenues pour rappeler à tous ce recyclage optimisé et plus pertinent du verre.

Notre groupe SES demande depuis 2 ans que le Conteneur de verre soit situé dans le stationnement du IGA. Ce supermarché est une des sources importantes du verre recyclable. Cette nouvelle localisation pourrait décupler les quantités recyclées!

---

Merci de recueillir les préoccupations de tous et chacun concernant notre vie collective et de permettre de nous exprimer lors de cette consultation.

Daniel Reid, retraité.

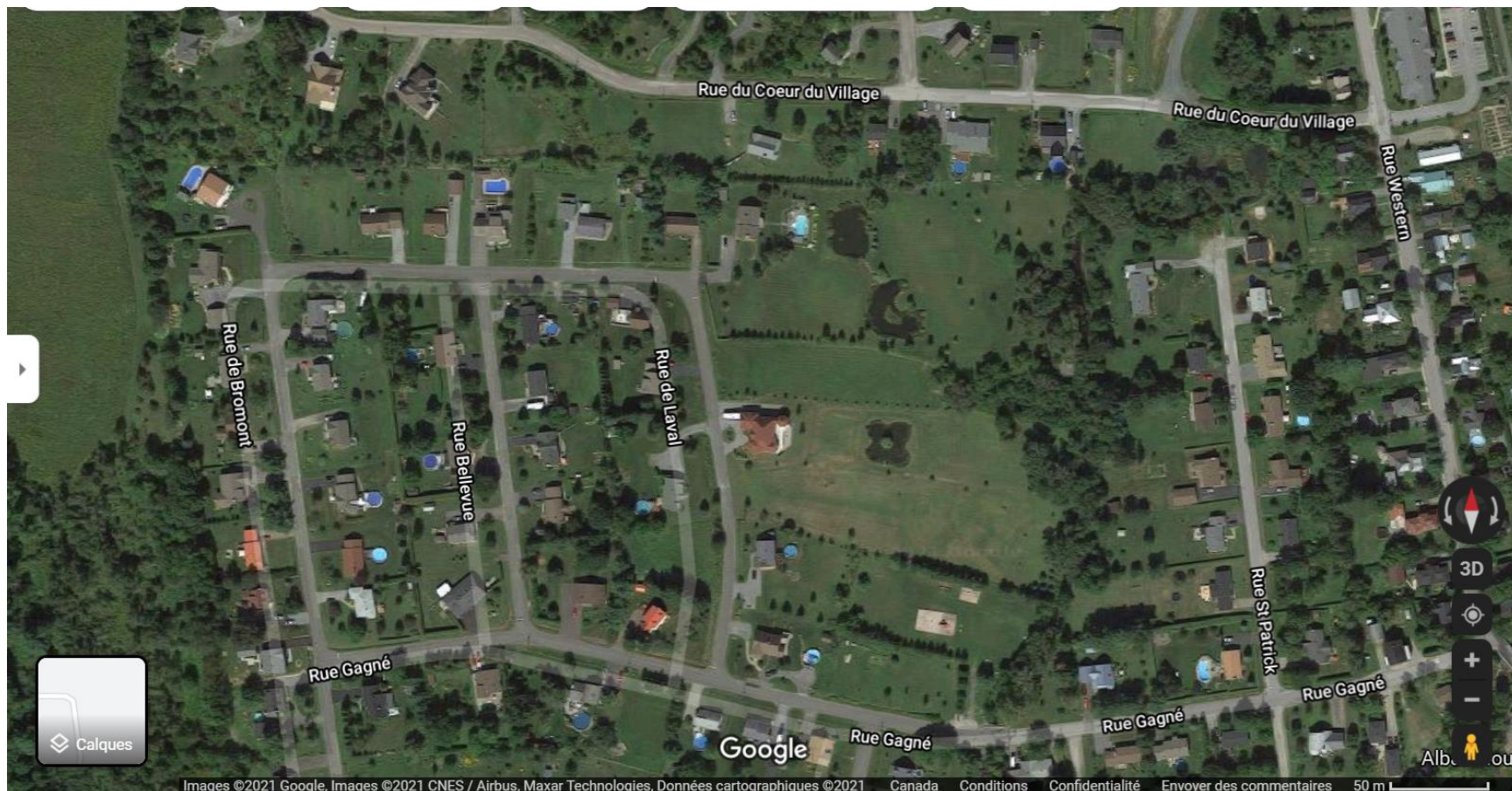
Auparavant apiculteur, coordonnateur au programme des jardins communautaires de Montréal, conférencier en horticulture fruitière.

[danielreid@axion.ca](mailto:danielreid@axion.ca) 579-436-8841

Site web personnel <http://arbresfruitiers.axion.ca/formationetexperience.htm> (dernière mise à jour en 2016)



## Parc Gagné : un exemple d'endroit où créer un étang



^  
ICI se trouve l'entrée du Parc Gagné sur la rue Gagné. Un ruisseau circule sous les deux lignes d'arbres entre la rue Gagné et la rue du Cœur du Village. Distance 600 mètres. Y a-t-il possibilité d'y aménager un sentier de promenade avec des bancs, des tables de pique-nique sous un toit, et une toilette portable? Si cela peut se négocier, le cours d'eau pourrait être dévié en partie sur une portion de terrain pour y réaliser un étang?



# L'Atlas du Canada - Toporama

► **Instruction : Naviguer dans la carte à l'aide du clavier** ?

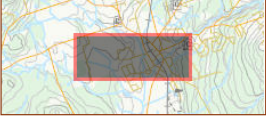
**Toporama**

▼ **Menu**

▼ **Recherche et information sur la carte** ?

**Trouver un lieu**  
Sutton, Sutton; Brome-Missisquoi, Québec (Zone)  
Entrez et sélectionnez un nom de lieu, un numéro du Système national de référence cartographique (SNRC), un code RTA (K1G), une adresse complète, un nom de rue, une coordonnée (latitude et longitude) ou une échelle de la carte

**Information sur la carte**  
📍 Obtenir les coordonnées de la carte

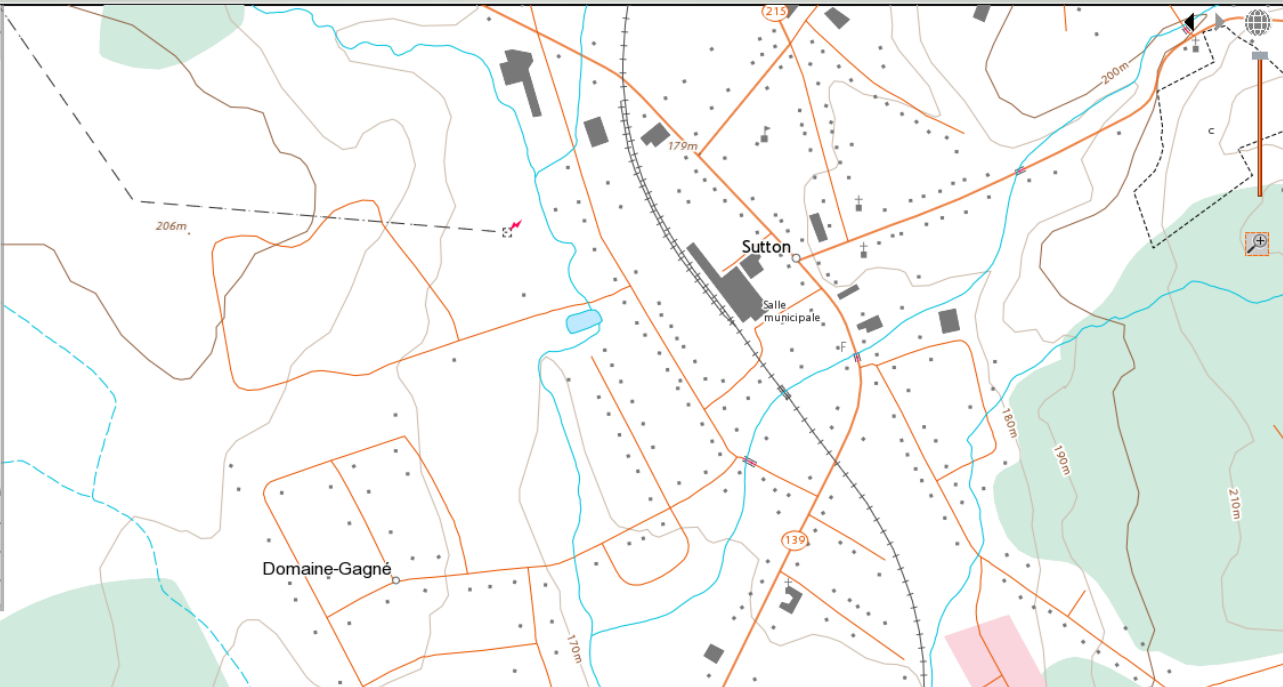
**Carte de vue d'ensemble**  
  
Échelle approximative 1/6 000  
 Afficher sur la carte

► **Couches de la carte et légende(s)** ?

► **Outils de mesure et de dessin** ?

► **Télécharger cartes et données** ?

► **Importer des données** ?



**Maire Benoit  
Dir d'Urbanisme Théberge  
DG SMith**

**Messieurs:**

**J'aimerais soumettre une demande pour que la Ville considère l'expansion du zonage de la zone montrée dans les cartes ci-jointes de la zone entre la rte 139 et le chemin Woodard et à l'ouest de la rte 139 incluant la totalité de l'ancien terrain de golf pour devenir une zone de conservation-récréation et que la Ville considère aussi l'achat de cette zone pour devenir une acquisition permanente fermée au développement domiciliaire à perpétuité dans l'intérêt de répondre à ses obligations en matière de changement climatique, de préserver les petites zones humides qu'elle contient et d'améliorer la protection de notre nappe phréatique.**

Il n'y a actuellement pas de " cœur " de Sutton, pas de place publique traditionnelle, pas de parc paysager avec des éléments d'eau, des paysages naturels, pas de " commune " avec des arbres matures et des arbustes à fleurs et de grands espaces gazonnés avec des zones de rassemblement ou des zones conçues pour attirer les oiseaux et la petite faune, qui soit facilement accessible et proche du centre-ville, pas montagneux avec des défis pour les jeunes et les moins jeunes, en particulier ceux de plus de 50 ans, ou pas assez intéressés ou en forme pour les sentiers de montagne ou le vélo de montagne.

Il y a un parc de loisirs, le parc Goyette-Hill. Il y a le Parc des Vétérans, constamment empiété, avec maintenant une réparation de vélos à son coin nord sur une voie de circulation principale ! et très peu de traces de la promesse d'embellir le parc comme promis en 1910 ou de commémorer le lieu de sépulture original de l'église baptiste Olivet. Le centre communautaire John Sleeth, quelle que soit sa manifestation finale, ne dispose pas d'une surface suffisante pour être une place de ville qui permettrait d'organiser des rassemblements importants, de se trouver dans un environnement boisé, d'observer les oiseaux ou de promener son chien avec ses amis. L'ancien terrain de Filtex est limité par sa taille, son emplacement à côté de la voie ferrée, son accès et certains problèmes de contamination.

Cependant, l'ancien terrain de golf et le nouveau secteur boisé entre le chemin Woodard et la route 139, avec sa proximité du noyau villageois, ses vues magnifiques, ses petites terres et ses marécages, ainsi que sa zone de captage d'eau naturelle, contribueraient à l'engagement de Sutton envers les initiatives de changement climatique. L'acquisition de cette zone permettrait d'accroître le potentiel d'attrait environnemental et écologique des quatre saisons et contribuerait à l'économie de Sutton et à son empreinte écologique. ( voir documents joints )

Il s'agirait d'une expansion idéale des réserves naturelles de Sutton, à plus petite échelle, une échelle conviviale, pour un sanctuaire d'oiseaux et de faune, incorporant des sentiers de marche, de ski de fond saisonnier et de raquette, un petit terrain de golf écologique avec un accès facile pour les résidents profitant des belles vues panoramiques des montagnes. Il s'agirait d'une zone de capture du carbone pour répondre aux engagements " verts " de Sutton. Cette zone est aussi une zone naturelle de captage d'eau avec de petits étangs (qui ont besoin d'être entretenus) pour attirer les oiseaux et la faune, de petites zones humides et une topographie variée. Il devrait devenir une acquisition municipale, surveillée et entretenue par le public, dans le prolongement des parcs de conservation de l'eau et des parcs naturels de Sutton.

Il s'agirait également d'un bon complément à l'expansion et à l'amélioration des pistes cyclables existantes sur les anciens chemins forestiers, (cartographiés mais dormants) et sur les routes secondaires autour du périmètre de Sutton avec l'ajout de plus de belvédères pour observer et apprécier les vues et les aspects ruraux de Sutton, qui manquent largement d'attrait et de sécurité. Combien de kilomètres de pistes cyclables et de sentiers pédestres sillonnent et suivent les rivières, les zones rurales environnantes et les magnifiques vues autour de Sutton qui constituent son véritable attrait et qui mettent en valeur les anciennes fermes en activité et les routes secondaires boisées ? C'est un aspect négligé du plan de tourisme et de sensibilisation à l'environnement de Sutton. L'amélioration de ce réseau permettrait également de soulager la surpopulation des sentiers du PENS.

Je joins une visualisation et des documents complémentaires. La Ville pourrait demander aux gouvernements fédéral et provincial de considérer le financement de ce projet vert, en tout ou en partie, afin de permettre à Sutton de respecter ses engagements en matière de changement climatique.

Un tel projet aurait des retombées démographiques et économiques importantes pour Sutton, en favorisant, comme le font de tels développements, l'augmentation des visites touristiques à faible impact qui profiteraient aux restaurants, aux gîtes touristiques et aux petits hôteliers. (voir pièces jointes) L'observation des oiseaux a elle-même des retombées économiques importantes et démontrées au Canada et au Québec. Les magazines, les clubs, les excursions, la photographie et les entreprises artistiques sont devenus un secteur important du tourisme au Québec et au Canada. L'expansion du potentiel d'attrait environnemental-écologique quatre saisons avec l'acquisition de cette zone compléterait et contribuerait à l'économie de Sutton et à son empreinte verte.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Soumise par Citoyenne de Sutton, Diana Dyer  
89 Rue Principale sud

=====

I would like to submit a request that the Town consider expanding the zoning of the area shown in the attached maps of the area between rte 139 and Woodard Road and west of rte 139 including the all of the former golf course to become a Conservation-recreation zone and that the Town also consider the purchase of this area to become a permanent acquisition closed to housing development in perpetuity in the interest of meeting its climate change obligations, preserving the small wetlands contained in it and enhancing the protection of our water table.

There is currently no "heart" of Sutton, no traditional town square, no landscaped park with water features, natural hard scapes, no "common" with mature trees and flowering shrubs and large grassed areas with gathering areas or areas designed to attract birds and small wildlife, that is easily accessible and close to the town core, not mountainous with challenges for many both old and young, especially those over 50, or not interested or fit enough for mountain trails or mountain biking.

There is a recreation park, Parc Goyette-Hill. There is Veterans Park, constantly encroached, now even with a bike repair at its north corner on a main traffic route! and very little evidence of the promise to beautify it as promised in 1910 or to commemorate the original burial site of the Olivet Baptist Church. The John Sleeth Community Center, whatever its ultimate manifestation, has inadequate surface area to be a town square that would accommodate sizeable

gatherings, being in a forested environment, bird watching or just dog walking with friends. The former Filtex lot is limited by size, location beside railroad, access and some contamination issues.

However, the former golf course and newly forested area between Woodard Road and rte 139 with its proximity to the village core, wonderful views, small ones and wetlands, and natural water captage area would contribute to Sutton's commitment to climate change initiatives. Expanding the four season environmental-ecological appeal potential with the acquisition of this area would complement and contribute to Sutton's economy and its green footprint. ( see attached documents)

It would make an ideal expansion of Sutton's nature reserves, on a smaller scale, a people-friendly scale, for a bird and wildlife sanctuary, incorporating walking, crosscountry seasonal ski and snowshoe trails, a small eco-friendly golf course with easy access by residents taking advantage of the beautiful panoramic views of the mountains. It would be a carbon capture zone to meet Sutton's "green" commitments. This area is also a natural water captage zone with small ponds (in need of maintenance) to attract birds and wildlife, small wetlands and varied topography. It should become a municipal acquisition, publicly supervised and maintained as an extension of Sutton's water conservation and nature parks.

It would also dovetail well with an expansion and improvement of existing bike lanes on old forest roads, (mapped but dormant) and on secondary roads around the perimeter of Sutton with the addition of more belvederes for viewing and appreciating the views and rural aspects of Sutton, largely lacking in appeal and security. How many kilometres of bike paths and pedestrian trails actually crisscross and follow the rivers, surrounding rural areas and beautiful views around Sutton that are its real appeal that showcase the old and working farms and forested side roads? This is a neglected aspect of Sutton's tourism and eco-awareness plan. Improving this network would also relieve the overcrowding experienced on the PENS trails.

I attach a visualisation and supplementary documents. The Town could request the Federal and Provincial Governments to consider funding this Green project, all or in part for this project to enable Sutton to meet its climate change commitments.

Such a project would have important demographic and economic benefits for Sutton, promoting as such developments do, increased low impact tourist visits that would profit restaurants and bed and breakfast, small hoteliers. ( see attachments) Bird watching itself has a large, demonstrated economic fallout in Canada and Quebec. Magazines, clubs, tours, photography and art businesses have become an important sector of the tourism sector in Quebec and Canada. Expanding the four season environmental-ecological appeal potential with the acquisition of this area would complement and contribute to Sutton's economy and its green footprint.

=====  
**Attachments**

**L'observation des oiseaux au Québec**

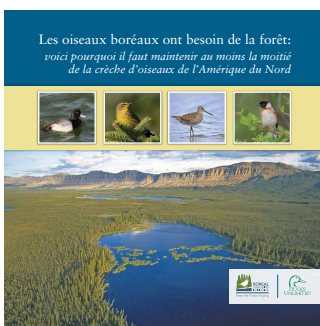
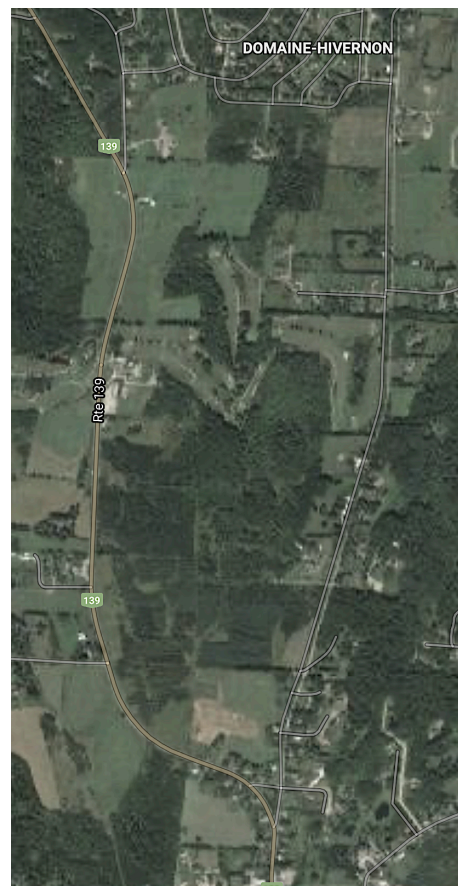
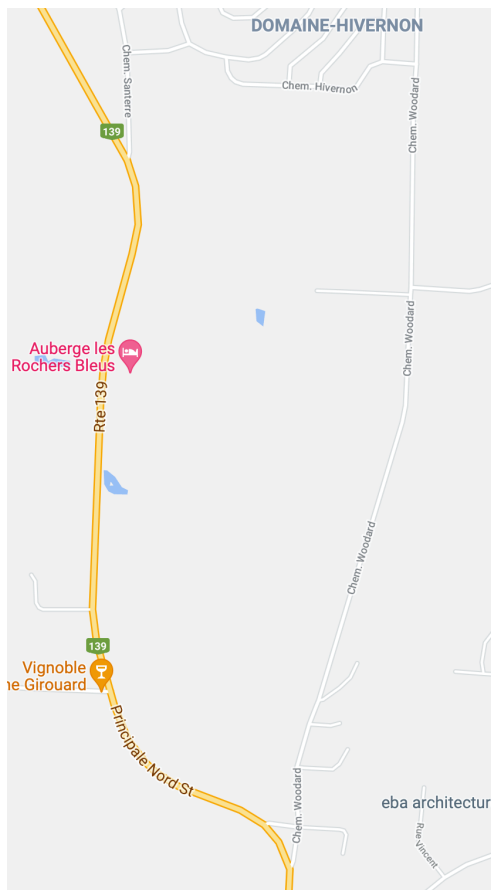
Le Québec, l'avant-poste francophone de l'est de l'Amérique du Nord, est un endroit que tous les ornithologues devraient visiter à un moment ou à un autre de leur carrière.

Les grandes villes de Montréal et de Québec sont facilement accessibles. situées le long de la rivière St-Lawrance et juste en dessous de l'une des principales voies de migration l'une des principales voies de migration continentale, un grand nombre d'espèces de l'est de l'Amérique du Nord nichent ici ou y passent lors des périodes de migration au printemps ou à l'automne.

Montréal elle-même est le centre d'une population florissante d'ornithologues. avec un certain nombre de réserves de classe mondiale dans la région, dont plusieurs sites Ramsar de l'UNESCO.

La pointe ouest de l'île de Montréal (visitez l'Arboretum Morgan) est une route privilégiée pour les rapaces migrateurs. qui viennent par dizaines de milliers lorsqu'ils traversent la vallée du fleuve, tandis que la montagne, un immense parc au centre de l'île, est un lieu de passage privilégié pour les rapaces. La Montagne, un immense parc au centre de Montréal, est le centre des parulines entre le milieu et la fin du mois de mai, avec des milliers d'oiseaux qui s'arrêtent pour se reposer. pour se reposer et s'exhiber devant le visiteur. Il est recommandé aux visiteurs d'entrer en contact avec le principal groupe d'ornithologie du Québec pour obtenir des informations.

et éventuellement pour trouver des excursions auxquelles se joindre ou le nom de quelqu'un qui leur fera visiter les lieux.

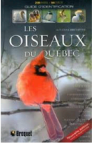









Birders on average have a higher income, education, are female and with an **average age of 50**. Birding is one of the most popular and fastest growing recreational activities in North America. 48 million birders in the US.

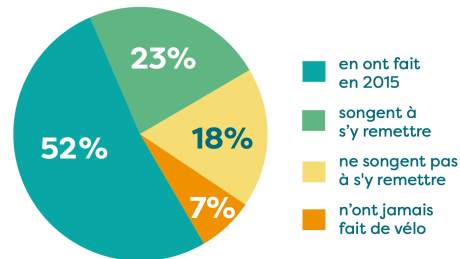
# The Economic Benefits of Birdwatching in Niagara

Marcie Jacklin, Librarian Emeritus (Retired from Brock University) and a Member of the Environmental Sustainability Reach Centre, Brock University.

Active participant in breeding bird and migratory bird surveys for Parks Canada, Canadian Wildlife Service, Nature Conservancy Canada, Audubon Society and the Buffalo Ornithological Society.

 <p><b>Les oiseaux du Québec</b> \$29.95 Amazon CA</p>	 <p><b>Oiseaux du Québec et...</b> \$34.95 Amazon CA</p>	 <p><b>Guide de poche...</b> \$24.70 Amazon CA</p>
 <p><b>Guide d'identifi...</b> \$34.95 Amazon CA</p>	 <p><b>Le grand livre pour attirer...</b> \$39.95 Amazon CA Free delivery</p>	 <p><b>Comportemen des oiseaux...</b> \$19.95 Amazon CA</p>
 <p><b>East Urban Home «Briti...</b> \$81.99 Wayfair.ca Free delivery</p>	 <p><b>Les oiseaux du Québec ...</b> \$29.65 Amazon CA</p>	

## LES ADULTES ET LE VÉLO



It is estimated that over \$800 billion is spent a year in outdoor recreation in the United States, with birdwatching having an economic benefit of **\$41 billion dollars**. Jan 18, 2019

The screenshot shows the website interface with a blue header and navigation menu. The main content area is titled 'Renseignements généraux' and lists various resources like 'Liste annotée des oiseaux du Québec', 'Magazine QuébecOiseaux', and 'EPOQ'. A sidebar on the right features a 'Mentions #Bird Québec' section with a search bar and a tweet from @OiseauxQuebec about the 'Project Feeder Watch'.



Bonjour Robert

Je te soumetts mes commentaires concernant la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Sutton. Ce sont des idées et commentaires divers rien de bien scientifique. Je sais que je suis en retard mais mieux vaut tard que jamais.

Bonne journée

Diane Duchesne

Zone industrielle occupée à 100%	Si nous voulons des industries légères il faudrait agrandir ou créer une nouvelle zone industrielle
Logements abordables	Des terrains desservis ou adjacents à ceux-ci devraient être ciblés et dédiés à la construction de logements abordables.  Sur le territoire desservi permettre la construction de plus d'une résidence principale sur un lot permettrait d'éviter les monstres comme sur la 139 Sud en construisant un deux ou trois bâtiment détachés (voir habitations abordables Sutton)
Densification sur le territoire desservi pour limiter l'étalement urbain	Densifier les quartiers « domaine Gagné » et « Cœur du village » car ces quartiers sont à distance de marche du village et sont desservis par l'aqueduc et égout
Selon le chap. 1, section 3.1 du règlement de zonage lorsque 2 normes ou dispositions s'appliquent à un usage, bâtiment, terrain ou autre objet la disposition la plus restrictive prévaut	Lorsqu'un lot chevauche 2 zones je suggère que la disposition la plus restrictive ne s'applique que si 50% ou plus de la superficie du terrain s'y trouve.
Façade sur rue en milieu villageois	Il faudrait que la façade principale de la maison fasse face à la rue, pour éviter des erreurs comme les blocs appartement sur la Principale sud
PIIA pour une remise	Retirer le besoin d'un PIIA pour l'installation d'une remise ce qui diminuerait la charge de travail pour le département d'urbanisme
Développement du secteur Montagne	Il n'y a qu'une route desservant la montagne, devrait-on pour des raisons de sécurité prévoir la construction d'une autre route de sortie ? Une étude d'achalandage serait utile

Secteur Glen Sutton

Nous devrions étudier l'utilisation de la rivière Missisquoi, prévoir un débarcadère pour les citoyens.



**Association de conservation du Mont Écho**

***Mémoire présenté à la Ville de Sutton***

*Dans le cadre de la*

***Démarche de révision du Plan d'urbanisme***

**5 janvier 2022**



## Introduction

Véritable toile de fonds d'une réglementation normative et discrétionnaire largement en vigueur aujourd'hui, le *Plan d'urbanisme de la Ville de Sutton* est le fruit de plusieurs années de consultations et de délibérations. Il a été élaboré durant une période où l'implication citoyenne était la plus forte de son histoire. Cette participation exemplaire n'a d'égale que celle s'étant manifestée lorsqu'un conseil municipal antérieur avait tenté d'effectuer des changements contraires à la loi ainsi qu'à la lettre et à l'esprit d'une véritable démarche de planification citoyenne.

Désormais, la volonté des citoyens et citoyennes de Sutton est claire. Notre municipalité est habitée par ceux et celles qui ont eus la chance d'y vivre depuis leur naissance et ceux et celles qui ont choisis de l'habiter aujourd'hui pour ce qu'elle est : Sutton, milieu de vie, ville de nature, de culture et de loisir. C'est précisément ce qui l'a toujours caractérisée et ce qui doit désormais définir son avenir. Tout effort visant la mise à jour de notre plan d'urbanisme et de sa réglementation doit impérativement se faire en considération des besoins et aspirations de ses citoyens et citoyennes. Nous vous remercions de vous mettre à leur écoute.

### 1. Croissance intelligente

Notre paradigme économique est centré sur le développement continu et plus particulièrement sur une croissance folle et effrénée. Albert Einstein a défini la folie à sa façon. « La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ». Devant les défis que posent le développement de notre municipalité et de ses territoires, l'affirmation d'Einstein, reprise à notre compte, prend tout son sens : la folie, c'est d'envisager aveuglement qu'il soit possible de viser une croissance continue et « durable » dans un espace défini avec des ressources limitées.

Les gens dans la soixantaine ont vu la population de la terre plus que tripler depuis leur arrivée dans ce monde. Nous occupons inévitablement de plus en plus d'espaces et nous le faisons au détriment de la biodiversité dont dépend sensiblement notre propre bien-être. Nous devons donc impérativement orienter notre politique d'occupation du territoire en fonction de cette réalité incontournable, soit la nécessité de consommer de façon responsable l'espace et les ressources nécessaires à notre bien-être collectif.

À Sutton, la disponibilité de l'eau illustre bien cet impératif. Elle s'est avérée très problématique et continuera de l'être dans les années à venir. Le Conseil municipal actuel devra faire preuve de beaucoup de prudence avant de donner son aval aux projets susceptibles d'aggraver la situation. À la lumière de la situation météorologique des dernières années, rien ne nous permet de compter sur une augmentation future des



précipitations, même si les prévisions scientifiques d'il y a dix ans nous laissaient entrevoir cette possibilité.

Si notre tendance au développement effréné nous rend incapable d'envisager un autre modèle économique que l'expansionnisme, nous devons à tout prix mettre en place les balises d'une croissance responsable comme celles par exemple du mouvement Smart Growth<sup>1</sup>. En conjuguant intelligence et croissance, les principes Smart-Growth proposent un modèle de croissance qui a le mérite de ralentir la destruction des ressources, en l'occurrence les milieux naturels et la perte inévitable des services inestimables qu'ils nous rendent.

Dans la perspective d'une meilleure utilisation de nos ressources, nous recommandons les mesures réglementaires suivantes :

1. Maintenir les normes incluses dans le *Règlement sur les Usages Conditionnels (RUC)* concernant l'ouverture de nouveaux chemins à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, ainsi que le maintien des normes et critères concernant le lotissement et les constructions résidentielles en zone CONS.
2. Assurer l'application stricte des exigences réglementaires pour la construction de plans d'eau artificiels telles que stipulées dans le chapitre 8 du *Règlement de zonage*.
3. Limiter par des mesures réglementaires les nouvelles constructions dans certaines zones jugées à risque élevé de pénurie d'eau.
4. Considérer la possibilité d'exiger l'installation d'hydromètre dans les nouvelles constructions en zones desservies.
5. Maintenir les basses densités d'occupation en Zone PAM afin de protéger les paysages d'intérêt, les sources de nos cours d'eau et la biodiversité.

## **2. Densification des milieux de vie**

En contrant l'étalement, la densification de nos milieux de vie favorise la préservation de la nature et ainsi la connectivité écologique essentielle à la conservation de la biodiversité animale et végétale. Soyons conscient que notre bienveillance face à la nature nous servira mieux à moyen et long terme que l'expansionnisme des modèles de développement qui nous sont invariablement présentés.

Nous avons la chance de pouvoir jouir d'une des plus importantes réserves de milieux naturels du sud du Québec, un atout considérable dans la lutte contre les changements climatiques. Nos milieux humides et boisés sont de formidables puits de captation et de séquestration du carbone. Ils abritent une faune et une flore exceptionnelles trop souvent fragiles et vulnérables. Ils sont aussi indispensables pour nous protéger des

---

<sup>1</sup> <https://smartgrowth.org/smart-growth-principles/>



conséquences néfastes des changements climatiques : sécheresses, inondations, chaleurs extrêmes, feux de forêts, etc. La nature est notre alliée, nous devons impérativement la protéger.

Un des modèles les plus acceptés en conservation consiste à préserver un noyau de conservation dite dure en l'entourant d'une zone tampon interne à densité d'occupation très basse entourée elle-même par une zone tampon externe à densité d'occupation restreinte.

Des mesures de protection particulières doivent être renforcées, comme le fait d'éviter tout aménagement dans les bandes riveraines (élargies ou non) et dans les pentes fortes ou à proximité des zones pentues. Nous devons aussi considérer de la même manière la protection des milieux naturels sensibles en favorisant la connectivité écologique (non fragmentation) dans toute décision visant l'occupation d'un territoire. Les zones CONS, PAM et certaines zones RUR du *Plan d'aménagement de la Ville de Sutton* sont de bons exemples de zones tampons.

Dans cette perspective, nous recommandons de resserrer la réglementation normative en limitant le recours au discrétionnaire. Il faut tenter de rendre le normatif applicable sans avoir à utiliser la dérogation de façon abusive. Gardons nos outils discrétionnaires pour répondre aux besoins et préoccupations de la collectivité. Le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) nous en sera reconnaissant.

Lorsqu'une demande de subdivision est envisagée, nous pourrions faire en sorte que les projets intégrés d'habitation (PIH) soient privilégiés à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons sociales et écologiques. Conçu pour son empreinte écologique moindre et la possibilité d'offrir des terrains plus abordables, les PIH minimiseraient ainsi la fragmentation du territoire en densifiant l'implantation des résidences tout en produisant un hameau convivial et social avec possibilité d'accès à un espace naturel.

Ainsi, nous recommandons :

1. que le *Plan d'urbanisme de la Ville de Sutton* prenne en compte les cartes des zones de contraintes produites avec les données LIDAR de Géomont pour les pentes et l'inventaire des milieux humides et des milieux naturels produits par Corridor Appalachien. L'accès à ces données objectives facilite la prise de décisions et contribue à éviter les conflits entre citoyens et experts;
2. de mettre à jour la cartographie et la caractérisation des milieux humides et des zones naturelles sensibles en collaboration avec les organismes de conservation de la région;
3. d'élaborer une véritable politique de préservation des milieux naturels et de la biodiversité, accompagnée d'une réglementation appropriée;

4. de mettre en place des normes et des standards visant l'excellence en matière de protection des milieux naturels et de la biodiversité, tels que proposés par le *Programme d'excellence pour la Biodiversité (PEXBD)* du Réseau Environnement<sup>2</sup>;
5. réviser les articles normatifs des PIH afin que l'espace commun non réparti soit obligatoirement greffé d'une servitude assurant sa pérennité. L'espace commun ainsi créé et protégé, accessible par sentier aux occupants du hameau, offrira de précieux services écologiques.
6. de mettre sur pied un Comité consultatif en environnement chargé notamment de proposer les assises d'une Politique de préservation des milieux naturels et de la biodiversité et de conseiller la municipalité sur une réglementation appropriée.

### **3. Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT)**

Nature-Québec et le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) se sont regroupés pour présenter un mémoire conjoint afin de proposer des pistes de solutions et des recommandations dans chacun des axes proposés par la SNUAT<sup>3</sup>. Nous souhaitons porter à l'attention de la *Ville de Sutton* les recommandations de ce mémoire que l'ACMÉ a endossées sans réserve dans son propre mémoire, présenté en annexe.

Réalisé à la faveur d'une démarche de consultation effectuée auprès des organismes et acteurs de conservation du Québec, ces mémoires démontrent à quel point les cinq axes de la stratégie nationale sont étroitement liés à la protection des milieux naturels. Bien qu'elles soient indispensables, les mesures favorisant la réduction des GES comme la mobilité durable ou encore l'électrification des transports ne rendront pas à elles seules nos collectivités plus résilientes. Il est désormais primordial de revoir nos objectifs et nos façons de faire en matière d'utilisation du territoire de manière à ce que la nature soit résolument au cœur de nos solutions et de nos actions. Nature-Québec, le RMN et l'ACMÉ invite le Gouvernement du Québec et les municipalités à :

- placer l'environnement et la biodiversité à la base de toutes les décisions concernant l'aménagement du territoire et l'utilisation de ses ressources;
- favoriser des mesures de mitigation et des solutions basées sur la nature;
- susciter l'émergence de partenariats entre tous les acteurs concernés par la protection des milieux naturels et de la biodiversité, tout en reconnaissant l'apport des savoirs traditionnels des Premières Nations.

---

<sup>2</sup> <https://reseau-environnement.com/secteurs/biodiversite/programme-biodiversite/>

<sup>3</sup> <https://naturequebec.org/wp-content/uploads/2021/09/ME-NQ-RMN-SNUAT-202109.pdf>



## Conclusion

Toutes mesures visant la protection de nos ressources hydriques, de nos paysages, de nos milieux naturels et de la biodiversité en milieu urbain, périurbain, agricole ou naturel contribueront à lutter efficacement contre les changements climatiques et favoriseront la résilience de nos communautés face aux inconvénients majeurs qu'ils annoncent.

Sutton est en tête de deux bassins versants alimentés par des cours d'eau petits et fragiles dont les débits varient énormément et de façon imprévisible. Le renouvellement de nos ressources hydriques sous-terraines est aussi incertain comme en témoigne l'effet des récentes périodes de sécheresse. Comme toutes les municipalités situées à proximité d'une métropole, nos besoins augmenteront alors que la quantité de précipitations futures reste encore inconnue et difficile à prévoir. En mettant de l'avant le principe de précaution, voyons à ce que les résidents de Sutton n'aient jamais à payer le prix de l'aveuglement volontaire de ceux qui se croient justifiés d'agir comme si la croissance de l'assiette fiscale était la seule réponse à tous les enjeux et défis auxquels notre municipalité devra faire face. Les ressources sont limitées. Sachons agir en conséquence.

Nous remercions la Ville de Sutton de l'opportunité qui nous est offerte de faire valoir notre point de vue dans le cadre de la démarche de révision de son plan d'urbanisme et de sa réglementation.

---

Charles Weldon, Administrateur

Jacques Legault, Administrateur

Association de conservation du Mont Écho



## **Annexe**



## **Association de conservation du Mont Écho**

***Mémoire présenté au  
Ministère des affaires municipales et de l'habitation***

*Dans le cadre de la*

***Stratégie Nationale d'Urbanisme  
et d'Aménagement des Territoires***

1er septembre 2021

## L'Association de conservation du Mont Écho

L'ACMÉ est active dans la région Brome-Missisquoi depuis plus de 20 ans. Elle a pour mission de protéger les milieux naturels, d'en accroître l'étendue et de mettre en valeur l'apport exceptionnel de leur biodiversité. Elle accomplit cette mission en étroite collaboration avec le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) et Corridor Appalachien dont elle partage les valeurs et les principes directeurs.

Outre sa contribution à la conservation de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, l'action de l'ACMÉ a permis de protéger à perpétuité et préserver la biodiversité de plus de 11 propriétés et une dizaine de servitudes de conservation en milieux naturels. L'ACMÉ contribue aussi par divers moyens à protéger et régénérer la faune et la flore de la région de Sutton.

## L'urgence d'agir avec détermination et audace

« La terre, c'est notre mère  
Les rivières sont ses veines  
Les lacs ses organes vitaux  
La forêt la fait respirer »

Marie-André Gill

Cette citation d'un magnifique texte de Marie-André Gill<sup>4</sup>, publié dans l'appel à la grande marche pour la protection des forêts<sup>5</sup>, résume à elle seule les fondements de ce que nous devons entreprendre pour concrétiser la vision énoncée par la Stratégie Nationale d'Urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT).

D'entrée de jeu, la SNUAT place le territoire au cœur de cette vision et de ses préoccupations en le considérant comme « une ressource non renouvelable et précieuse, un legs pour les générations futures ». À l'instar de Marie-André Gill, la SNUAT fait un lien irréfutable entre notre manière d'occuper et d'exploiter nos territoires et la santé des québécois-es et de leurs collectivités. La SNUAT reconnaît ainsi que la nature nous fait vivre et que nous devons la placer au cœur de nos préoccupations et de nos actions pour s'épanouir pleinement.

Considérant l'effet actuel des changements climatiques, les risques liés à la dégradation de la biodiversité et les efforts que le Québec devra déployer pour contribuer à redresser la situation, le défi proposé par la SNUAT est colossal. Il nous incite à agir rapidement avec audace et détermination.

---

<sup>4</sup> Poétesse innue née dans la communauté de Mashteuiatsh dans la région du Saguenay

<sup>5</sup> <https://www.lagrandemarche.ca/appel-%C3%A0-la-grande-marche>

## Les pistes de solutions et recommandations

### Recommandations de Nature Québec et du RMN

Dans cette perspective, Nature-Québec et le RMN se sont regroupés pour présenter un mémoire conjoint afin de proposer des pistes de solutions et des recommandations dans chacun des axes proposés par la démarche de consultation de la SNUAT. L'ACMÉ endosse sans réserve les 45 recommandations de ce mémoire.

Réalisé à la faveur d'une démarche de consultation effectuée auprès des organismes et acteurs de conservation du Québec, ce mémoire démontre à quel point les cinq axes de la stratégie nationale sont étroitement liés à la protection des milieux naturels. Bien qu'elles soient indispensables, les mesures favorisant la réduction des GES comme la mobilité durable ou encore l'électrification des transports ne rendront pas à elles seules nos collectivités plus résilientes. Il est désormais primordial de revoir nos objectifs et nos façons de faire en matière d'utilisation du territoire de manière à ce que la nature soit résolument au cœur de nos solutions et de nos actions.

Prenant leurs appuis sur une expertise reconnue en matière de conservation des milieux naturels et de préservation de la biodiversité, une présence soutenue dans la plupart des régions du Québec et une implication citoyenne enracinée dans plusieurs collectivités, Nature-Québec et le RMN invite la SNUAT à :

1. placer l'environnement et la biodiversité à la base de toutes les décisions concernant l'aménagement du territoire et l'utilisation de ses ressources;
2. favoriser des mesures de mitigation et des solutions basées sur la nature;
3. susciter l'émergence de partenariats entre tous les acteurs concernés par la protection des milieux naturels et de la biodiversité, tout en reconnaissant l'apport des savoirs traditionnels des Premières Nations.

### Pistes de solutions du Laboratoire d'innovation 5

Nous tenons par ailleurs à souligner que les solutions proposées par les laboratoires ayant alimenté la réflexion gouvernementale durant l'été 2021 nous semblent sous-estimer l'apport de la biodiversité dans les solutions mise de l'avant pour contrer l'effet des changements climatiques.

Une analyse de contenu révèle que le terme biodiversité n'apparaît que 7 fois sur plus de 44 000 mots dans l'ensemble des comptes-rendus préparés par l'ENAP. Trop peu de solutions sont fondées sur la nature et insistent sur son importance fondamentale dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous saluons toutefois l'importance que le laboratoire d'innovation 5 accorde aux milieux naturels si bien que nous reprenons à notre compte plusieurs pistes de solutions mises de l'avant par ce groupe de travail de l'ENAP<sup>6</sup> et souhaitons vivement que la SNUAT puisse se les approprier davantage qu'il n'y paraît dans son document de consultation. Nous voulons soulever leur importance en retenant ici l'essentiel, à savoir :

- donner aux milieux naturels l'importance qui leur revient et non les envisager en vases clos comme des sites récréotouristiques à aménager;
- préserver les milieux naturels pour les services écologiques qu'ils rendent;
- favoriser une approche intégrée et une vision systémique qui intègrent les enjeux des milieux agricoles et naturels à tous les autres enjeux d'aménagement du territoire.
- conserver les milieux naturels et les reconnaître pour leur valeur intrinsèque. Les cadres juridiques et fiscaux devraient davantage faciliter la conservation et l'intendance des milieux naturels;
- prévenir la fragmentation de la biodiversité engendrée par la croissance urbaine;
- informer les municipalités sur l'apport considérable des milieux naturels au bien-être des collectivités et les inciter à collaborer avec les organismes de conservation et les instances régionales pour arrimer leurs décisions et leurs actions aux objectifs régionaux (MRC) et nationaux (OGAT);
- chiffrer les bienfaits économiques des milieux naturels.

## Préoccupations des organismes de conservation

La plupart des organismes de conservation sont nés de l'implication des citoyens-nes soucieux de préserver les milieux naturels et mettre en valeur leur biodiversité. Grâce à un travail acharné, les organismes de conservation parviennent à préserver à perpétuité plusieurs milieux naturels tout en permettant des usages importants pour les collectivités comme la foresterie durable et l'éco-tourisme.

Mais, à l'heure actuelle, les organismes de conservation comme le nôtre n'ont pas les leviers politiques et financiers qui leur permettraient de connecter entre eux les milieux naturels de manière à assurer à plus long terme la résilience des écosystèmes fauniques et la biodiversité des territoires. Sachant l'importance de la connectivité écologique pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques, nous recommandons aux instances gouvernementales de :

- reconnaître l'apport et l'expertise des organismes de conservation et de leurs alliances (RMN, Nature-Québec, Corridor Appalachien);
- faciliter les processus visant la conservation des terres privés;
- soutenir les partenariats entre les circonscriptions administratives et les différents milieux naturels, agricoles, périurbains et urbains afin de favoriser l'établissement des corridors écologiques indispensable à la préservation des écosystèmes faunique et floristique;
- renouveler à plus long terme les programmes d'aides financières tel que le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN);
- abolir la taxe foncière grevant les milieux naturels protégés par des organismes de conservation et compromettant les ressources financières nécessaires à leur intendance;

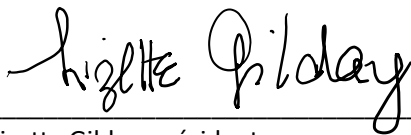
---

<sup>6</sup> Laboratoire d'innovation 5, Pressions sur le territoire agricole et les milieux naturels dans les milieux en croissance, Compte rendu présenté au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Avril 2021

- contraindre les municipalités à mettre en place une politique de préservation des milieux naturels et de la biodiversité et leur donner les moyens de la concevoir dans le cadre d'une démarche de consultation citoyenne;
- mettre en place des normes et des standards visant l'excellence en matière de protection des milieux naturels et de la biodiversité.

À l'instar du RMN, de Nature-Québec et du Laboratoire d'innovation 5 de la SNUAT, nous demandons au MAMH d'ajuster les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) afin qu'elles tiennent compte de ces recommandations.

Nous remercions le MAMH de l'opportunité qui nous est offerte de faire valoir notre point de vue dans le cadre de la SNUAT et souhaitons vivement que le mémoire Nature-Québec/RMN recevra toute l'attention qu'il mérite.



---

Lizette Gilday, présidente  
Association de Conservation du Mont Écho



## **Présentation de Jacques Legault – Séance du 13 janvier, 19h00**

Pour ma part, je souhaite aujourd'hui :

1. **Porter à votre attention** les mémoires conjoints déposés au Gouvernement du Québec par **Nature-Québec**, le **Réseau de milieux naturels protégés** et l'**Association de conservation du Mont Écho** dans le cadre de la **Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire**. Vous trouverez le lien Internet de ces mémoires dans le document que vous avez entre les mains.
2. **Nous souhaitons aussi vous présenter nos recommandations** concernant la protection des milieux naturels et de la biodiversité.

Ces mémoires se résument en gros à placer l'environnement et la biodiversité au cœur de toutes les décisions concernant l'aménagement du territoire.

Je retiendrai de ces mémoires deux recommandations qui s'inscrivent bien dans la démarche qui nous occupe aujourd'hui :

**D'abord, l'établissement d'une politique de protection des MN et de la biodiversité**, qu'elle soit intégrée ou non au Plan d'urbanisme, est à notre avis une condition préalable à toute action ou réglementation visant l'occupation et l'exploitation des territoires.

La protection des milieux naturels et de la biodiversité doit être plus qu'un simple paragraphe intégré à un plan de développement ou un plan d'urbanisme. Elle doit s'enraciner dans une **démarche concertée**, comprendre des **objectifs évaluables** touchant des territoires et des situations **bien définis** et mettre en œuvre des moyens adéquats pour les atteindre.

La Ville de Granby a récemment mis en œuvre une politique de protection des milieux naturels qui reconnaît formellement la valeur économique, sociale et écologique de ces milieux. On pourrait s'en inspirer.



Sachant l'importance des milieux naturels pour l'avenir de Sutton, nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir en étroite collaboration avec notre MRC et les forces vives de notre région qui s'en préoccupent. (les OC, CNC, le PENS, Corridor Appalachien, Solidarité Environnement Sutton, etc.).

Commençons d'abord par identifier clairement nos milieux naturels, nos milieux humides de petites et grandes tailles, par les cartographier et les caractériser de manière à bien pondérer leur sensibilité. Entre autres questions :

- Quels sont les cours d'eau à protéger?
- Où retrouve-t-on des espèces menacées?
- Où se situent les zones de recharge de nos nappes phréatiques?
- Quels sont les milieux naturels sensibles qui pourraient constituer des corridors écologiques?
- Quels est l'apport réel de nos milieux naturels dans la lutte contre les changements climatiques. Quels services rendent-ils à la communauté?
- Bref, faire un état clair et rigoureux de la situation.

Il y a déjà beaucoup de travail de fait. Pensons aux cartes des zones de contraintes produites avec les données LIDAR de Géomont pour les pentes et à l'inventaire des milieux humides et des milieux naturels produits par Corridor Appalachien et au travail déjà amorcé en ce sens par la MRC Brome-Missisquoi.

Une fois établi l'état de situation pour Sutton, on pourra se donner des **objectifs concrets, des moyens pour les atteindre** et une **réglementation appropriée**.

Nous pourrions entre autres :

- Se donner une cible de croissance des milieux naturels protégés en soutenant les initiatives des OC et en protégeant certains milieux sensibles par une réglementation appropriée touchant par exemple les bandes riveraines, les espèces menacés, les



aménagements routiers susceptibles de nuire à la connectivité des milieux naturels, les méthodes d'entretien des fossés, etc.

- Nous pourrions protéger concrètement certaines espèces menacées comme la tortue des bois sur la rivière Sutton (comme l'a si bien plaidé Mme Louise Gratton dans son témoignage d'avant les fêtes)
- Obliger tout nouveaux projets de construction à soumettre des plans d'aménagement paysagers qui protègent et à mettent en valeur la biodiversité.
- Se donner une stratégie foncière pour la préservation des milieux plus sensibles ou susceptibles de constituer un jour des corridors écologiques.
- Se donner des objectifs pour la protection de nos nappes phréatiques et pour la gestion de l'eau.

### **La deuxième recommandation concerne la création d'un Comité conseil en environnement**

Nous accueillons très favorablement votre intention, M. le Maire, de mettre sur pieds un tel comité. Mais pour que sa contribution soit significative, nous devons mettre en place son principal outil de travail, la politique que nous proposons aujourd'hui.

Le nouveau CCE pourrait être mandaté pour préparer le terrain à l'élaboration de la politique et de sa réglementation pour ensuite s'occuper de sa mise en œuvre, bien sûr, en étroite collaboration avec le CCU.

**Je termine en vous disant que** si Sutton est devenu ce qu'elle est aujourd'hui, c'est bien sûr grâce à ses paysages magnifiques et à son offre récréotouristique. Mais c'est aussi en grande partie grâce à l'effort colossal déployé par ses citoyens et citoyennes pour préserver ses milieux naturels, lesquels sont devenu aujourd'hui, un pôle d'attraction majeur et un des principaux atouts dans la lutte contre les changements climatiques.





**Nous devons à leurs efforts** des joyaux inestimables qui ont su résister aux assauts du développement et de l'exploitation comme la *Réserve naturelle des montagnes vertes* et plusieurs autres terres protégées qui abritent encore aujourd'hui une faune et une flore exceptionnelle et des ruisseaux dont la qualité de l'eau est inégalée au sud du Québec. Il faut à tout prix poursuivre leurs efforts.

Merci de votre écoute.

# Actualisation du plan d'urbanisme

Mémoire déposé à la Ville de Sutton par Jean Gaudet

13 juin 2021

Mon commentaire concerne **l'ORIENTATION # 5 du plan d'urbanisme** :  
*Promouvoir des mesures d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques et au contexte environnemental*

On peut lire dans le plan d'urbanisme actuel : *Sutton est l'une des premières municipalités québécoises à intégrer la notion de développement durable au coeur de toutes ses interventions et décisions. Dans cet ordre d'idée, la mise en place d'un cadre réglementaire visant les eaux de surfaces et le contrôle de l'érosion est en accord avec la vision stratégique de la Ville de Sutton. En effet, le développement du territoire, surtout en secteur montagneux, a un impact certain sur l'écoulement des eaux de surface, l'érosion des sols et le transport de sédiments.*

En signant la Déclaration d'Urgence Climatique il y a déjà deux ans et demi, la municipalité a déclaré que l'adaptation de la ville de Sutton aux bouleversements climatiques et écologiques en cours faisait partie des priorités du conseil municipal. On retrouve cet énoncé dans un procès verbal de Janvier 2019. Il serait grand temps que cet engagement se traduise dans les actions de son service de voirie.

On dénote un énorme problème d'érosion sur les quelques 200+ kilomètres de chemins de terre de notre territoire. Non seulement affecte-t-il la qualité d'eau de nos rivières et ruisseaux mais il contribue à l'accumulation de sédiments dans les bassins versants de la rivière Yamaska au nord et de la Missisquoi au sud dont Sutton fait partie. Avec les pluies torrentielles et soutenues qui se font de plus en plus fréquentes avec les changements climatiques la situation ne peut que s'aggraver. Ce problème de sédimentation dans nos cours d'eau qui provient majoritairement d'un entretien des routes de terres (qui ne cessent d'être élargies) et des fossés partout sur le réseau routier, dont les façons de faire datent du siècle dernier. Il ne semble y avoir aucun cahier de charge qui s'appuie sur des techniques modernes d'entretien.

Ce ne sont pas les outils qui manquent pour aider à amoindrir le problème. La MRC nous fournit un **Guide technique sur la gestion environnementale des fossés** et que nous avons partagé plusieurs fois au cours des années à nos conseils municipaux successifs [https://mrcbm.qc.ca/fr/eau\\_guide.php](https://mrcbm.qc.ca/fr/eau_guide.php)

On peut y lire :

*Une proportion importante des eaux de ruissellement en provenance des routes et des terrains avoisinants circule le long des fossés routiers. Lorsqu'effectués à l'aide des techniques traditionnelles, les travaux d'entretien de voirie sont susceptibles d'accroître la sensibilité des fossés à l'érosion. En plus d'obstruer les canalisations, les pertes de sols qui en découlent augmentent de manière non négligeable.*

*Ce guide est destiné aux employés qui planifient et exécutent les travaux d'entretien du réseau de drainage routier. Il décrit de façon simple et précise plusieurs techniques de contrôle de l'érosion et des sédiments qui peuvent être mises en place à coût raisonnable pour minimiser l'impact des travaux sur l'environnement. Y sont expliqués les contextes d'utilisation de chaque méthode ainsi que les critères d'installation et d'entretien.*

*La mise en œuvre et l'harmonisation des différentes techniques entraîneront des retombées positives directes sur nos lacs et nos cours d'eau. Ainsi, l'application de ce guide sera bénéfique pour tous. En plus d'être bonnes pour l'environnement, il est démontré que ces techniques permettent d'économiser sur les coûts d'entretien des fossés et de remplacement des ponceaux. Rappelons que la voirie municipale est une très importante dépense pour la ville de Sutton.*

En plus, dans l'**ORIENTATION : 8**, on dit au citoyen qu'il lui *faut réduire les impacts de l'occupation du territoire sur le réseau hydrique et l'écoulement des eaux de ruissellement*. Entre autre dans **8.3** de *mettre en place des mesures de contrôle à la source*, et **8.4** de *réduire l'érosion et le transport des sédiments*.

On motive les citoyens à optimiser les façons de faire pour réduire au maximum les problèmes d'érosion, mais on laisse notre voirie utiliser des méthodes d'un autre siècle ... pour ne pas dire d'un autre millénaire, pour l'entretien des quelques 200 km de routes de terre et leurs innombrables fossés.

Comment peut-on inscrire dans notre plan d'urbanisme l'obligation de mettre en œuvre les dernières techniques d'aménagement et d'entretien de nos chemins de terre ?

Comment y inscrire un engagement ferme de participation avec les municipalités environnantes sur ce problème récurrent ?

Bref, comment procéder pour que les opérateurs de machineries soient conscientisés et qu'ils agissent de façon à aider à améliorer la situation plutôt que continuer à de l'empirer ?

13 janvier 2022

## Mémoire – Plan d’urbanisme

Lili de Grandpré

1. Premier constat à la lecture du plan d’urbanisme 2009 : il s’agit d’un excellent document qui nécessite une mise à jour pour la première partie, pages 1-53 mais qui reste très pertinent quant à la vision et aux orientations.
2. Ce sont surtout les règlements qui en découlent qui doivent être revus pour remédier aux nombreux problèmes notés depuis les dernières années :
  - a. **Mesures portant sur les eaux potables et les milieux humides :** toute nouvelle construction devrait être accompagnée d’un résultat préalable positif quant à la disponibilité de l’eau et de l’impact sur la nappe phréatique. Cet enjeu prioritaire pour le Conseil doit s’accompagner de règlements clairs pour éviter que les demandes de dérogation nuisent à l’objectif de préserver nos milieux naturels, la conservation de l’eau et aussi la nappe phréatique sur le territoire.
  - b. **Application du PIIA à l’ensemble du territoire** pour éviter que des constructions comme celles sur la 139 Sud soient autorisées. Il s’agit de préserver le caractère patrimonial de Sutton tel que décrit dans le Plan de 2009. Ce qui s’est fait dans les dernières années entre le chemin Jordan et l’entrée du village a complètement détruit toute cette partie de notre municipalité et est une véritable honte. Le PIIA devrait également contenir des critères clairs quant à l’architecture que l’on veut privilégier à Sutton. Des éléments comme la préservation des paysages, la marge entre les bâtiments et les routes et chemins, la couleur et le revêtement, la hauteur, etc. devraient être clairement énoncés.
  - c. **Locations à court terme :** de nouveaux règlements quant aux locations à court terme doivent être adoptés le plus rapidement possible pour éviter les débordements qui ont été décriés récemment. Je suggère une location à court terme d’au moins trois mois. Il faudra également tenir les propriétaires responsables des abus et imposer des amendes appropriées aux manquements à une qualité de vie dont nous voulons profiter à Sutton : respect des voisins, bruit, luminosité, salubrité.
  - d. **Application des règlements :** depuis plusieurs années la Ville n’applique pas ses règlements que ce soit au niveau de la propreté des terrains (containers tolérés, déchets sur le terrain, etc), du bruit, de

la luminosité, des déchets, des limites de vitesse, défense de stationnement etc. Si la Ville n'a pas assez d'inspecteurs, il faudrait en engager d'autres qui rapidement pourraient faire respecter les règlements et récupérer d'importantes sommes pour les coffres de la Ville. Un autre avantage serait de signifier à la population que la Ville est enfin sérieuse quant à ses propres règlements et qu'elle entend les respecter.

- e. **Dérogations** : depuis quelques années, il est très décevant de voir que le CCU ne joue pas son rôle. Il accepte de présenter au Conseil de nombreuses dérogations appelées mineures mais qui sont la plupart du temps majeures. La réunion du 6 octobre est un parfait exemple de cette approche qui a trop longtemps existée à Sutton et qui n'a pas sa raison d'être. Des critères d'acceptation devraient être définis et incorporés dans le nouveau Plan d'urbanisme pour s'assurer qu'ils ne seront pas changés par un nouveau Conseil.

La révision du Plan d'urbanisme est une occasion en or pour mettre à jour les règlements et s'assurer que les objectifs définis lors de la dernière campagne d'élections deviennent réalité. Le mandat a été donné de façon très claire et nous avons hâte de voir les résultats!